



**SYNDICAT  
D'URBANISME  
DU PAYS DE VITRÉ**  
SCoT & AMÉNAGEMENT

“ Vous êtes une collectivité  
du Pays de Vitré ? ”

**LE SUPV**

**VOTRE PARTENAIRE D'INGENIERIE PUBLIQUE**

*Pour mettre en oeuvre le SCoT,  
& Accompagner vos projets !*

« Ensemble, définissons un projet de territoire durable »

# Qui sommes-nous ?

## Un acteur territorial structurant, au coeur d'une coopération durable

Le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (le SUPV) est un **établissement public de coopération locale** chargé de la **planification stratégique** à l'échelle du Pays de Vitré.

Il a été créé en 2000 pour piloter la révision du schéma directeur - devenu aujourd'hui Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).



Le SUPV est composé par :

- **Vitré Communauté,**
- **Roche aux Fées Communauté,**
- leurs **62 communes.**



Pays de  
Vitré

2  
EPCI

+

62  
communes =



Le Comité syndical est l'**instance** qui permet aux collectivités **d'agir ensemble** à l'échelle du Pays de Vitré.



Depuis **plus de 25 ans**, le SUPV accompagne les collectivités du Pays de Vitré dans la construction et la mise en oeuvre d'un **projet territorial partagé**.

Au fil des années, le SUPV a élargi et consolidé son **offre de services** afin de mutualiser les compétences sur le territoire et proposer un **appui de proximité**.



**Sa mission :**

**Accompagner les collectivités en apportant conseil, assistance, expertise et ingénierie pour concrétiser leurs projets au service du territoire**

# Nos missions territoriales



*Planifier et coordonner le développement durable du Pays de Vitré : la mission première du SUPV !*

## Piloter le SCoT

Le SUPV porte, met en oeuvre et fait évoluer le SCoT du Pays de Vitré.

A ce titre :



- il garantit la cohérence des documents locaux d'urbanisme avec ses orientations ;
- il accompagne les collectivités dans sa traduction à l'échelle locale.

À travers l'Observatoire du SCoT et sa participation aux instances départementales et régionales, le SUPV est un **acteur clé en matière de sobriété foncière et d'application du ZAN** (zéro artificialisation nette).



## Deux outils à disposition des élus

Le **SCoT** - Schéma de cohérence Territoriale - définit, à l'échelle d'un « grand territoire », les orientations d'aménagement et de développement à un horizon de 20 ans.

Le **PLU(i)** - Plan Local d'Urbanisme communal ou intercommunal - ou la **carte communale** - traduisent les orientations du SCoT à l'échelle locale et fixent les règles de constructibilité applicables aux parcelles.



Le SUPV veille et contribue ainsi à un développement territorial équilibré et durable.



*Vous souhaitez élaborer ou faire évoluer votre PLU ou votre carte communale ?*



## Accompagner la planification locale

Le SUPV vous accompagne pour :



- définir et sécuriser la procédure adaptée ;
- préparer les pièces administratives et techniques (débérations, consultation, etc.) ;
- sélectionner les bureaux d'études ;
- suivre l'élaboration du document aux côtés des élus, de leurs services et des cabinets prestataires.

# Nos missions territoriales

» *Le conseil, une mission clé du SUPV !*

“

*Une question sur :*

- *le droit de préemption ?*
- *une voie communale ? un chemin rural ?*
- *une procédure d'urbanisme ? d'enquête publique ? etc.*

”

## Conseiller les élus et leurs services

Le SUPV vous apporte un appui de premier niveau pour répondre à vos questions et vous orienter dans vos démarches en matière de :



- urbanisme et aménagement du territoire ;
- maîtrise foncière ;
- faisabilité des projets ;
- lecture et application du cadre réglementaire, etc.



Un soutien technique, fiable, accessible et réactif pour éclairer vos décisions.

“

*Vous et vos services avez besoin de :*

- *vous acculturez à l'urbanisme ?*
- *partager des expériences ? etc.*

”

## Sensibiliser les élus et leurs services à l'urbanisme

Le SUPV vous accompagne en organisant des temps de sensibilisation et en diffusant une veille et des informations utiles via son site internet et sa lettre d'information « À la carte » afin de :



- présenter les évolutions réglementaires ;
- expliquer les règles d'urbanisme et les outils disponibles ;
- partager les bonnes pratiques ;
- renforcer la culture commune de l'urbanisme, etc.



# Notre offre de services <sup>1</sup>

“

*Vous avez repéré un site stratégique ?*

*Et vous souhaitez y concevoir un nouveau lieu de vie répondant aux enjeux de sobriété foncière (lotissement dense, habitat groupé, bâtiment collectif ou intermédiaire, etc.) ?*

”

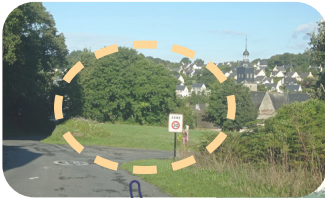
## Réaliser des études pré-opérationnelles de densification

Le SUPV vous apporte un service « **clé en main** » qui permet de :

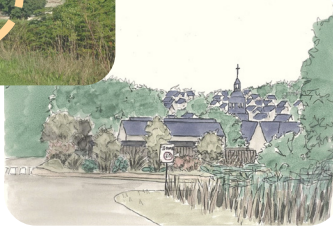
- définir les enjeux et besoins de la commune pour le site (formes d'habitat, typologies de logements, populations à accueillir, etc.) ;
- proposer différents scénarios et ambiances ;
- accompagner à la future mise en œuvre du projet (faisabilité, procédures, autorisations, montages, rencontre des partenaires, etc.) ;
- intervenir aux moments clés de la phase opérationnelle, à la demande.



Des projets adaptés aux contextes locaux, élaborés dans un consensus avec la collectivité et les partenaires.



Scénario d'un lotissement dense  
à Montreuil-sous-Pérouse



Scénario d'un bâtiment collectif en  
renouvellement urbain à Vergéal



# Notre offre de services <sup>1</sup>



Vous avez comme projet de :

- construire, réhabiliter ou rénover un bâtiment ?
- aménager une rue, un lotissement, un espace public ?
- lancer une étude préalable afin de définir une feuille de route pour le mandat ? une étude de faisabilité pour la rénovation d'un bâtiment ? etc.



## Assister la maîtrise d'ouvrage (AMO)



### Marchés publics ?

Pour tout projet nécessitant l'intervention d'un architecte, paysagiste, maître d'oeuvre, bureau d'études environnement, VRD (etc.), les collectivités doivent lancer une procédure de marché public adaptée au montant et à la nature des besoins.



Le SUPV vous accompagne à chaque étape pour :



- définir vos besoins et objectifs ;
- rédiger vos pièces de consultation et vos courriers ;
- sélectionner les équipes ;
- apporter un appui en phase opérationnelle si nécessaire.



Une assistance complète au recrutement afin de :

- libérer du temps pour vos services,
- sécuriser l'attribution de vos marchés.



### Chiffres clés

Depuis 2020, c'est :

**34**



communes  
qui nous ont fait  
confiance

**57**



projets accompagnés  
via notre  
offre de services

<sup>1</sup> L'offre de services du SUPV est proposée dans le cadre d'une convention d'accompagnement payante.

# Notre offre de services <sup>1</sup>

“

*Une demande d'autorisation d'urbanisme  
a été déposée en mairie ?*

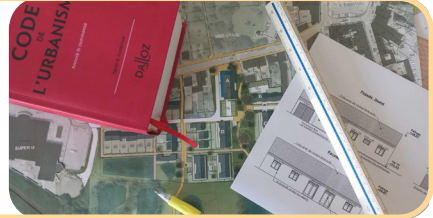
”

## Instruire les autorisations d'urbanisme



### Permis de construire ?

*Les communes sont responsables de l'instruction et de la conformité réglementaire des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées sur leur territoire.*



Le SUPV vous propose un service ADS (application du droit des sols) mutualisé avec des prestations « à la carte » :



- instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme : du certificat d'urbanisme au permis d'aménager ;
- instruction des demandes de publicité extérieure ;
- accompagnement et conseils auprès des communes en amont et en aval des dépôts.



**Un service accessible et disponible pour vos démarches.  
Une expertise règlementaire pour sécuriser vos décisions.**



### Chiffres clés

*Pour 15 des 16 communes de Roche aux Fées Communauté qui sont adhérentes au service ADS*

Depuis 2020, c'est :

**720**



dossiers instruits  
en moyenne/an

Depuis 2025, c'est :

**7/10**



dossiers déposés en  
ligne

# Vous avez un projet ? Parlons-en !

“ *Nous sommes à vos côtés pour répondre à vos besoins et accompagner vos projets !* ”

Nous contacter →



02 99 00 91 11



1 b allée des Cèdres  
35500 VITRÉ

## Nos contacts dédiés



### Administration générale

syndicat.urbanisme@supv.bzh

### Conseil & Offre de services

conseil.urbanisme@supv.bzh

### Autorisations d'urbanisme

instruction.urbanisme@supv.bzh

Nos ressources →



[www.supv.bzh](http://www.supv.bzh)

